

« Qu'est-ce que la didactique? » : thématique du premier numéro de la revue *Didactique*

Patrice Potvin, Marie-Hélène Bruyère, Isabelle Gauvin, Lorie-Marlène Brault Foisy,
Marianne Bissonnette, Olivier Arvisais et Christian Bégin
Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

Pour citer cet article :

Potvin, P., Bruyère, M.-H., Gauvin, I., Brault Foisy, L. M., Bissonnette, M., Arvisais, O., et Bégin, C. (2020). « Qu'est-ce que la didactique? » : thématique du premier numéro de la revue *Didactique*. *Didactique*, 1(1), 4-11. doi : 10.37571/2020.0101

Résumé : Pour son premier numéro, la revue *Didactique*¹ explore les différentes déclinaisons du concept de *Didactique* à travers les contributions les plus importantes du champ et la publication d'articles préparés par des experts du domaine.

Mots-clés : Définition; Revue, Didactique; Numéro thématique

¹ Dont le sous-titre est *apprentissage et enseignement*.

Une nouvelle revue

La publication du premier numéro de la revue *Didactique* (sous-titre : apprentissage et enseignement) marque simultanément les débuts d'une aventure et la fin d'un processus de création.

Le 14 mars 2018, le *Département de didactique* de l'*Université du Québec à Montréal* (UQAM) décidait de consentir des ressources financières et humaines à la création d'une revue de recherche en didactique. Cette décision a entraîné une série de réunions de travail et la préparation d'un rapport de faisabilité de type « étude de marché », détaillant entre autres une estimation des coûts de démarrage et de fonctionnement d'une revue, les besoins des chercheurs, les revues déjà existantes et leur fonctionnement respectif. Au terme de l'étude de ce rapport, en octobre 2018, le *Département de didactique* a confirmé son intention de créer la revue. Un sondage a ensuite permis de préciser les souhaits des professeurs du département à l'égard de la revue, notamment sa mission, sa structure, son fonctionnement et son cadrage. Sur ces bases, un comité de création a été formé, un mode de fonctionnement a été établi et un site web a été mis sur pied (<http://revuedidactique.uqam.ca/>).

Dès le printemps 2019, le comité éditorial a rédigé un appel et invité d'éminents experts à envisager une publication au premier numéro. Le processus d'évaluation « en double aveugle » par les pairs des articles a ensuite suivi son cours. Au terme du processus, le premier numéro comprend trois articles, destinés à baliser les travaux subséquents de la revue, de ses auteur.e.s et de ses réviseur.e.s.

La revue *Didactique*, une plate-forme pour la communauté de recherche en éducation

Même si elle a été lancée par le *Département de didactique*, et que ce dernier la soutient de diverses manières (financièrement, à travers la constitution du comité de rédaction, par l'évaluation d'articles, etc.), il a été convenu dès le départ que la revue ne serait jamais réservée aux chercheurs associés au *Département de didactique*, mais qu'elle servirait plutôt à soutenir la diffusion de travaux de didacticiens et d'experts de domaines connexes et ce, peu importe leur affiliation et leur origine. De plus, dans la perspective de contribuer à l'évolution de la didactique en tant que discipline scientifique, il a été convenu que la revue publierait essentiellement des articles de recherche, présentant des travaux dont les démarches sont clairement présentées, et menant à des propositions bien appuyées.

Un premier numéro permettant le cadrage des contributions subséquentes

Dès les premières discussions entre les membres du comité de direction et ceux du *Département de didactique*, il a été souhaité qu'un cadrage utile et pertinent dans l'univers de la didactique soit établi. En effet, les chercheurs désirant sécuriser la qualification de leurs contributions, de leurs propositions de numéros thématiques et de leurs évaluations, auraient certainement besoin de balises qui soient les plus claires possibles, afin de guider leurs choix et d'éclairer leurs démarches. C'est pourquoi il a été convenu qu'en plus d'un court texte de politique éditoriale (« *aims and scope* »)², la revue publierait aussi un premier numéro entièrement consacré à la description, la définition et la circonscription du concept de didactique et dont le titre serait « Qu'est-ce que la didactique? ».

La didactique, au sens large

Dans le but de soutenir des travaux variés et d'éviter de trop contraindre le développement du champ, les fondateurs de la revue *Didactique* ont souhaité que le cadrage de la revue soit non seulement clair, mais également inclusif. Certaines conceptions que les acteurs du monde de l'éducation entretiennent de la didactique sont en effet assez restrictives; elles sont bienvenues et méritent notre attention. Mais d'autres sont plus larges et il apparaît parfois bien difficile de les exclure complètement du portrait sur la base de critères stricts. L'idéal « didactique » varie en effet d'un pays à l'autre (Québec/France, par exemple), d'une culture institutionnelle à l'autre, et même parfois d'un expert à l'autre. Mais il reste possible de croire qu'on puisse statuer sur des critères, voire des attributs minimalement consensuels.

Dès la création du *Département de didactique* de l'UQAM, ses membres s'étaient déjà interrogés sur cette possible unité en même temps que sur une diversité réaliste. Dans le document ayant servi à sa fondation³, il était écrit que :

« À travers la littérature spécialisée, nombreux sont les auteurs qui parlent de la reconnaissance de la didactique comme discipline des sciences de l'éducation (Astolfi et Develay, 1989; Jonnaert et Laurin, 2001; Kansanen, 2002; Laurin et

² Disponible à <https://revuedidactique.uqam.ca/index.php/revuedid/about>

³ C'est sur cette base que le *Département de didactique* a d'ailleurs précisé sa mission : (1) acquérir, par le développement de la recherche et son réinvestissement dans l'enseignement, une meilleure compréhension des situations d'apprentissage-enseignement dans des contextes disciplinaires et interdisciplinaires, en contexte formel et non formel; (2) valoriser et faire rayonner cette compréhension auprès des acteurs et décideurs du monde de l'éducation; et (3) soutenir l'intégration des dimensions fondamentale, disciplinaire et culturelle dans la formation professionnelle des futurs enseignants. Le Département de didactique précise également ses axes de développement comme suit. Axe 1 : le savoir comme objet d'apprentissage-enseignement; Axe 2 : les moyens au service de la situation d'apprentissage-enseignement; et Axe 3 : le milieu dans lequel s'inscrit la situation d'apprentissage-enseignement.

Gaudreau, 2001). Définir simplement ce concept est un défi de taille. Astolfi et Develay (1989) ont, par exemple, bien montré le caractère évolutif du sens que peut prendre le concept de didactique, alors que Kansanen (2002) soutient que les appellations qui y sont attribuées sont variables entre les divers milieux de recherche européens et anglo-américains. Comme plusieurs auteurs le soulignent (Halté, 1992 et Lemoyne, 1996 cités par Jonnaert et Laurin, 2001), les travaux des didacticiens ont généralement été classés selon trois grandes orientations : a) une première orientation qui porte essentiellement sur l'objet d'apprentissage et d'enseignement, b) une seconde orientation qui est centrée sur l'agent d'intervention, et c) une troisième orientation qui porte principalement sur le sujet qui apprend. Ces grandes orientations soulèvent la question de l'étendue d'application des didactiques spécifiques, spécialisées ou disciplinaires. L'idée d'une didactique plus large suppose que ses principes et ses pratiques seraient applicables d'une manière très générale à de grands ensembles de contenus, d'habiletés scolaires ou d'ordres d'enseignement. Les didactiques spécifiques, spécialisées ou disciplinaires s'intéresseraient quant à elles à des disciplines ciblées, à des habiletés particulières, à des moyens spécifiques ou à des élèves précis (Legendre, 2005), c'est-à-dire à des composantes ou à des combinaisons plus contextualisées et mieux délimitées. » (Comité de création du département de didactique, 2010)

L'auteur du *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Renald Legendre, qui a œuvré durant de très nombreuses années à la Faculté des Sciences de l'éducation et a agi comme professeur du *Département de didactique* de l'UQAM, fournit d'ailleurs deux définitions du concept de « didactique », une *générale* et une autre, plus *spécifique* :

- 1) Édu. (Gén.). Discipline éducationnelle dont l'objet est la synthèse des composantes de la relation SOMA au sein d'une situation pédagogique. Discipline éducationnelle dont l'objet est la planification, le contrôle et la régulation de la situation pédagogique.
- 2) Édu. (Spéc.). Discipline éducationnelle appliquée qui consiste à élaborer, expérimenter, évaluer et assurer la rétroaction continue d'un agencement d'objectifs et de stratégies pédagogiques devant permettre à des sous-groupes de sujets d'atteindre les buts d'un système éducatif.

Legendre est cependant encore plus précis lorsque vient le temps de définir la *relation didactique* et de la situer dans le SOMA (Sujet-Objet-Milieu-Agent) (Voir Figure 1), qui est quant à lui une évolution du *triangle didactique*. Pour Legendre et les contributeurs du dictionnaire, la didactique concerne tous les éléments du SOMA et leurs interrelations, mais il spécifie qu'elle se focalise sur les composantes Objet et Agent tout en tenant « compte de la relation d'enseignement et de la relation d'apprentissage » (Legendre, 1995, p. 403).

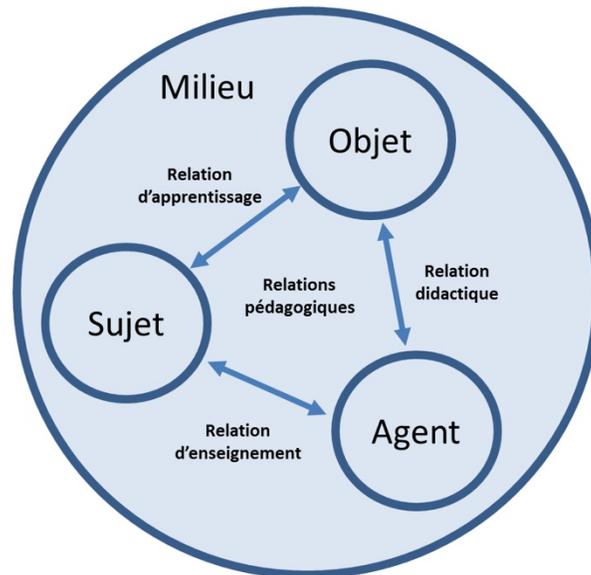


Figure 1. La relation didactique dans le SOMA (Inspiré de Legendre, 1995)

Ainsi, dans les contributions du *Département de didactique* comme dans celles de Legendre, ce sont toutes les situations SOMA qui concernent la didactique, mais on retrouve aussi une importance spéciale accordée à l'agent et à la manière dont ce dernier « apprête » l'objet, notamment lors des efforts de *planification pédagogique ou didactique*. En effet, il n'est pas rare de voir les didacticiens très attachés à l'aspect disciplinaire (langue, science, mathématique, etc.), même si on cherche aussi les invariants transdisciplinaires, comme dans la didactique générale. On reconnaîtra également que les disciplines connexes ou contributives peuvent aussi fournir à la didactique du grain à moudre.

Par ailleurs, il apparaît intéressant d'indiquer que *didactique*, lorsque le mot est utilisé comme adjectif, n'est pas toujours connoté positivement. Dans l'univers anglo-saxon, il peut étiqueter un cours « raté », trop livresque ou, comme le précise Legendre, il décrit une « communication verbale ou écrite [...] trop scolaire pour le groupe auquel on s'adresse » (p. 402). Ainsi, parfois, et malheureusement, la didactique entreprend son évolution avec un manque de crédibilité à combler, surtout en contexte anglophone, d'où le concept semble pratiquement absent.

Pour aller plus loin : des références fondamentales

Il existe aussi d'autres ressources, antérieurement publiées, qui contribuent à circonscrire la didactique et ses construit fondamentaux Parmi les plus importantes ou récentes, notons :

- Le *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques* (Reuter, Cohen-Azria, Daunay, Delcambre-Derville, et Lahanier-Reuter, 2013) est un travail d'une grande importance, accompli par une équipe solide. Il présente des définitions simples et bien construites de nombreux concepts essentiels de la didactique, souvent partagés par l'ensemble des didactiques, indépendamment des disciplines ou des spécialités. De plus, il présente la vertu d'être depuis peu disponible en ligne aux chercheurs dont les établissements d'attache sont abonnés à cairn.info : <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-concepts-fondamentaux-des-didacti--9782804169107.htm>.
- Bien que la qualité des entrées qu'on trouve sur Wikipedia soit toujours sujette à prudence en raison de leur caractère vulnérable et volatil, elles sont néanmoins parfois mieux collectivement policées que dans plusieurs publications des canaux officiels et grandes maisons d'édition. C'est surtout le cas pour les entrées plus « techniques », relevant de spécialités qui en général échappent au non-spécialiste. L'entrée « didactique » apparaît fort recommandable : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Didactique>.
- Pour baliser ou classifier les recherches menées dans le champ de la didactique, nous vous recommandons deux publications. La première, *Trois paradigmes pour les recherches en didactique* de Jean-Pierre Astolfi (1993), propose trois grands courants dans lesquels les recherches menées en didactique s'inscrivent ou pourraient chercher à s'inscrire : *pragmatique* (qui décrit des « possibles »), *herméneutique* (axé sur le sens) et *nomothétique* (organisé autour de la preuve). Dans la seconde, *Réaliser une recherche en didactique*, Marcel Thouin (2014) énumère les formes possibles et fréquentes que revêtent les travaux généralement associés à la didactique et suggère des balises permettant d'orienter les efforts subséquents.

Les contributions du numéro thématique « Qu'est-ce que la didactique? »

Le présent numéro thématique s'inscrit dans la lignée des travaux mentionnés ci-haut et vise à contribuer à une meilleure compréhension du concept qui nous intéresse.

L'article du professeur Yves Lenoir (Lenoir, 2020, p. 12-39) adopte une approche sociohistorique brièvement explicitée pour retracer l'émergence du concept de didactique. Il rappelle d'abord que le terme provient de la pensée grecque antique et qu'il a été porteur de significations distinctes, en fonction des contextes dans lesquels il a été en usage. Après avoir évoqué sa mobilisation par Ratke et Comenius au 17^e siècle, il retrace son retour en force dans la pensée éducative française à partir des années 1970 et avance une

interprétation qui rejoint, croyons-nous, nombre de didacticiens. Enfin, l'article avance quelques pistes interprétatives du concept dans d'autres univers éducatifs et mentionne les fondements sociohistoriques qui ont conduit à ces différences de signification.

Le deuxième article, signé par Bernard Schneuwly (Schneuwly, 2020, p. 40-60), s'intéresse à travers une analyse historique, aux différentes couches de signification du mot « didactique ». Dans la durée, *le didactique* est défini comme un rapport entre trois termes – savoir, élèves, enseignants - qui constituent le cœur de la forme école. Ce rapport devient l'objet d'une science normative, plus particulièrement au 17^e siècle, constituant aussi une utopie de la possibilité d'accès de chacun aux savoirs; cette science prend entre autres la forme de la didactique générale. Depuis une cinquantaine d'années, avec la construction des didactiques disciplinaires, la didactique est présentée comme une science avec un corps de concepts propres et des démarches empiriques.

Finalement, dans la troisième contribution, Marcel Thouin (Thouin, 2020, p. 61-86) énumère les « connaissances primordiales » en fonction desquelles se structurent certains pans de la didactique et insiste sur les théories et les concepts-clés qui fondent son action. L'auteur défend également l'idée que la didactique serait menacée, et que sa revalorisation apparaît souhaitable.

Les lecteurs et auteurs de la revue *Didactique* peuvent retrouver ces contributions sur le site de la revue (<https://revuedidactique.uqam.ca/>) et s'en servir pour enrichir leur compréhension du champ ainsi que leurs cadrages théoriques.

En terminant, nous invitons toute la communauté de recherche en éducation à considérer, d'une manière ou d'une autre, un soutien à la revue, que ce soit à travers des commentaires, des propositions d'articles, de numéros thématiques ou autrement, et à communiquer avec la direction éditoriale pour ce faire.

Nous espérons vivement que la revue *Didactique* et ses partenaires pourront contribuer à enrichir le champ et à nourrir ses orientations.

Remerciements

Nous souhaitons remercier vivement les membres professeurs du *Département de didactique* de l'UQAM pour leur enthousiasme, leur participation aux décisions et leur confiance lors du processus de création de la revue. Nous remercions également toutes les personnes qui ont soumis des articles pour enrichir ce numéro thématique, les évaluateurs pour leur travail exemplaire de révision, ainsi que toutes les personnes qui nous ont

encouragés dans cette première réalisation. Finalement, nous remercions le Centre d'études sur l'apprentissage et la performance (CEAP UQAM) pour son soutien à la revue *Didactique* (Enseignement et apprentissage) en tant que partenaire formel.

Références

- Astolfi, J.-P. (1993). Trois paradigmes pour les recherches en didactique. *Revue française de pédagogie*, 103, 5-18.
- Astolfi, J.-P., et Develay, M. (1989). *La didactique des sciences*. Presses universitaires de France.
- Comité de création du département de didactique. (2010). *Proposition de création du Département de didactique à la Faculté des sciences de l'éducation (UQAM)*.
- Jonnaert, P., et Laurin, S. (2001). *Les didactiques des disciplines: un débat contemporain* (Vol. 4). Presses de l'Université du Québec.
- Kansanen, P. (2002). Didactics and its relation to educational psychology: Problems in translating a key concept across research communities. *International review of education*, 48(6), 427-441.
- Laurin, S., et Gaudreau, L. (2001). De la didactique aux didactiques. *Les didactiques des disciplines : Un débat contemporain*, 4, 9.
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation* (3e édition). Guérin.
- Reuter, Y., Cohen-Azria, C., Daunay, B., Delcambre-Derville, I., et Lahanier-Reuter, D. (2013). *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*. De Boeck Supérieur.
- Thouin, M. (2014). *Réaliser une recherche en didactique*. Multimondes.